

ESPACES NATURELS SENSIBLES

INAUGURATION DU SENTIER D'INTERPRÉTATION DU MARAIS D'AUXAIS



Depuis maintenant une quarantaine d'années, le Département poursuit sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ces sites naturels, au nombre de 26, sont répartis de façon homogène sur le territoire et représentent la diversité des milieux naturels et des paysages du territoire : marais, dunes, falaises, landes, forêts et bocages. Parmi ces sites figure celui du Marais d'Auxais, situé au sud de Carentan dans la vallée de la Taute, qui constitue un des sites majeurs en termes de biodiversité des marais du Cotentin et du Bessin. Dans le cadre de son plan de gestion, une opération a été menée pour enrichir l'offre de découverte : la réalisation d'un sentier de découverte.

JEAN MORIN
Président du Département de
la Manche

VALÉRIE NOUVEL
Vice-présidente déléguée à la
transition et l'adaptation au
changement climatique

vous convient à l'inauguration du sentier d'interprétation,

[le jeudi 12 octobre à 10h30,](#)

[Rendez-vous au lieu-dit la palisserie \(dit aussi la « vieille église »\) à AUXAIS](#)